

10 L'église (Inscrite MH*)

L'édifice est l'ancienne église des Augustins. Dotée, au début du XIX^e siècle, d'un élégant clocher établi sur l'ancien parloir, elle devient l'église paroissiale Saint-Hilaire. Le portail et les fenêtres sont typiques des constructions avignonnaises du XIV^e siècle. Le mobilier, très riche, provient d'édifices détruits : l'ancienne église Saint-Hilaire et celle des Carmes. Dans une niche du chœur se trouve une Vierge polychrome du XIV^e siècle. Notons le très bel ensemble de stalles en bois du XV^e siècle, dont les miséricordes sont sculptées d'animaux, monstres, végétaux et personnages. Le retable de 1651, provenant sans doute de l'église des Carmes, est particulièrement grandiose. Le devant d'autel est sculpté du buste de Louis XIV jeune pour remercier la Vierge de sa naissance tant attendue. De chaque côté de la Vierge de Pitié qui Domine, on voit les vestiges de peintures sur lambris du XVII^e siècle : l'Assomption de la Vierge à gauche, la résurrection du Christ à droite. Un magnifique lutrin en bois doré du XVII^e siècle est orné d'un aigle dont les ailes déployées servaient d'appui aux livres liturgiques.



11 Vestiges de l'église du Moustier

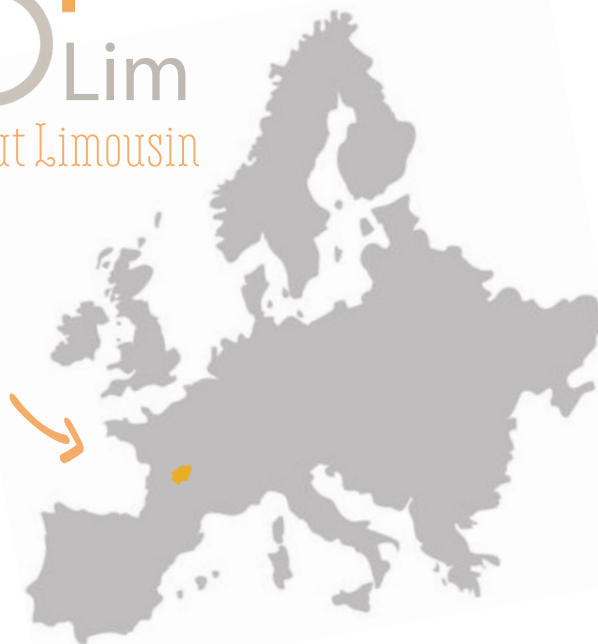
Le testament du cardinal prévoyait aussi l'édification d'une grande église commune aux trois ordres qui devaient se relayer pour la prière. De cette église, dotée d'un clocher et voûtée, ne subsistent que quelques vestiges au chevet de l'église des Augustins, notamment des colonnettes s'apparentant à l'architecture avignonnaise du XIV^e siècle.

12 Le couvent des Chartreux

La fondation d'un couvent de Chartreux figurait également dans le testament du cardinal Gauvain. Il n'a probablement jamais été achevé et a été supprimé en 1412. Aujourd'hui, des traces du grand cloître et des cellules des frères sont encore visibles dans une prairie voisine (privée), en vue aérienne.

Visite libre tous les jours
Visite commentée à partir de 10 personnes sur réservation
Tel : +33 (0)5 55 68 12 79
info@tourisme-hautlimousin.com

 Ôlim
Haut Limousin



LIMOUSIN
nouveaux horizons



Office de Tourisme du Pays du Haut
Limousin

Rue des Doctrinaires
87300 Bellac
+33 (0)5 55 68 12 79
info@tourisme-hautlimousin.com



DESTINATION Haut Limousin



Crédit photos : couv. Sabine Massé, int. Mairie de Mortemart - Textes de Michael Thoury et Nicole Raynaud



Ôlim Découverte
Guide de visite Mortemart

Mortemart

Seul village de Haute-Vienne classé parmi «Les Plus Beaux Villages de France», fort des vestiges de son passé glorieux, il présente un ensemble architectural d'une grande pureté de lignes.

1 La motte féodale (Classée MH*)

Au carrefour de routes anciennes, l'une des mottes de Mortemart, symbole de la puissance de la famille Drut, témoigne de la première féodalité aux environs de l'An Mil. Abbon Drut, chevalier, seigneur de Mortemart, soutient le comte de La Marche contre le Roi de France, lors du siège de Bellac en 995. A proximité se trouvait l'église paroissiale Saint-Hilaire (1a), détruite au début du XIX^e siècle.

2 La maison du Chevalier de Béon

Cette maison du XVII^e siècle appartenait, au début du XIX^e, à Léonard de Béon fait chevalier de Saint-Louis. Selon les archives, Fabien de Béon, aïeul du chevalier, était un familier d'un gentilhomme de la Cour d'Henri IV.

3 Le château des ducs (Inscrit MH*)

Le château actuel résulte sans doute de la transformation de l'une des mottes. Les douves (3a) qui entouraient le château existent encore pour partie. A l'intérieur, dans la partie privée, subsiste un pan de mur du donjon carré, typique du XIII^e siècle (3b), époque à laquelle la seigneurie de Mortemart passe, par alliance, à la famille de Rochechouart. En 1360, Aimery II de Rochechouart, seigneur de Mortemart, reconnaît le Prince de Galles pour son suzerain. Après 1370, quand le roi de France reprend possession du Limousin, le château est confisqué par Du Guesclin. Puis, pardonné, Aimery II récupère son bien. C'est à la fin du XV^e siècle que le château est modernisé avec des logis flanqués de tours. Les Rochechouart-Mortemart deviennent l'une des plus prestigieuses familles de la noblesse française. En 1650, Louis XIV érige Mortemart en duché-pairie, donnant ainsi le titre de duc aux seigneurs de Mortemart. Avant la Révolution, les ducs de Mortemart assurent la haute charge de gouverneurs des Invalides.

4 La halle (Inscrite MH*)

Au début du XVIII^e siècle, le duc Louis II de Rochechouart-Mortemart, usant de son droit seigneurial, autorise les foires et les marchés. La halle pourrait remonter à cette époque. De plan rectangulaire, ouverte, elle se compose de 12 poteaux de chêne supportant une charpente composée de quatre fermes. La couverture est en tuiles canal. Elle a été restaurée en 2013. Des foires mensuelles importantes ont perduré à Mortemart jusqu'à la seconde Guerre Mondiale.



5 La maison de la sénéchaussée ducale (Inscrite MH*)

Cette demeure du XVI^e siècle a été équipée au XVII^e d'un pavillon central surmonté d'une toiture à la Mansart se caractérisant par quatre versants formés de deux pentes différentes. Lorsque Mortemart est devenu duché en 1650, la justice seigneuriale a connu un regain de vitalité.

6 La maison de Verdilhac de Villelonge

Cette maison possède des éléments d'architecture de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle tels que les linteaux en accolades de la façade ou la tour-escalier hors œuvre à l'arrière. Parmi les familles au service des seigneurs de Mortemart, les Verdilhac comptent parmi les plus fidèles. Joseph de Verdilhac de Villelonge, procureur fiscal, autrement dit régisseur de la terre de Mortemart, est probablement à l'initiative du remaniement de cette demeure au XVII^e siècle, comme en témoigne la mouluration de la porte de la façade.

7 Maison à l'échauguette

La demeure est flanquée d'une échauguette, très à la mode dans la région au XVII^e siècle. Elle symbolise la puissance de la petite bourgeoisie qui prend le relais de la noblesse, alors à la cour du Roi. Plusieurs maisons du voisinage possèdent des échauguettes semblables, toutes édifiées vers 1650.

* MH : Monument Historique

8 Le couvent des Carmes (Inscrit MH*)

Au XIV^e siècle, à l'époque des papes en Avignon, de nombreux ecclésiastiques, notamment limousins, connaissent de brillantes carrières. C'est le cas de Pierre Gauvain, natif de Mortemart. Evêque de Viviers puis d'Auxerre, il devient cardinal à la cour d'Avignon. Son testament de 1335 prévoit de fonder trois couvents à Mortemart dont un couvent de frères Carmes tenant un hôpital pour les pauvres. Les bâtiments actuels, reconstruits à la fin du XVII^e et durant la première moitié du XVIII^e siècle, sont vastes et imposants. C'est un corps de logis constitué de trois ailes en U flanquées de deux pavillons, L'église (8c), détruite au XIX^e siècle, fermait le U. Les abbayes de Saint-Savin, La Réau et Solignac possèdent de vastes bâtiments semblables et de même époque. On remarque à gauche le porche monumental (8a) et l'hôpital (privé). On peut visiter le grand escalier, rampe sur rampe (8b), qui n'est pas sans rappeler celui du château de Versailles.



9 Le couvent des Augustins (Inscrit MH*)

Le testament du cardinal Gauvain planifiait aussi la fondation d'un couvent de frères augustins chargés d'instruire 12 enfants. Les bâtiments actuels sont une reconstruction de la fin du XVII^e siècle ou du début du XVIII^e siècle. L'actuelle mairie (9a), ancien collège, présente un bel escalier à double révolution avec rampe en bois. Le bâtiment principal (9b) est l'oeuvre du célèbre architecte Brousseau, auteur de nombreux châteaux dans la région et notamment du palais épiscopal de Limoges.

